

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

DU MARDI 11 JUIN 2024

Présents :

Alexandre Avdeev (P1)

Thibaud Bagès (SU)

Xavier Bernier (SU)

Eric Denis (P1)

Xavier Desjardins (SU)

Clarisse Didelon-Loiseau (P1, directrice adjointe)

Ouahiba Djerai (gestionnaire soutenances P1)

Catherine Fournet-Guérin (SU, directrice)

Emanuèle Gautier (P1)

Felix Gueguen (P1)

Corten Perez Huis (P1)

Christine Raimond (P1)

Candice Zaninetti (RA, SU)

Excusés : Brigitte Bacaini (procuration à CFG) ; France Guérin -Pace (procuration à Clarisse Didelon) ; Pierre Sachot (procuration à F Gueguen) ; Noémie Calixte (procuration à Corten Perez) ; Géraud Magrin (représenté par Christine Raimond)

La séance est ouverte à 16h, en salle 306 de l'institut de géographie.

1. Mise au vote du renouvellement du mandat de la direction en lien avec l'accréditation HCERES (à partir de 1^{er} janvier 2025).

Le conseil vote pour la reconduction de l'équipe actuelle. Vote nominatif à bulletins secrets pour la directrice et la directrice adjointe.

Pour chaque vote :

Votants : 16

NPPPAV : 0

Abstention : 0

N : 0

O : 16

Catherine Fournet-Guérin est réélue en qualité de directrice de l'ED 434 et Clarisse Didelon-Loiseau en qualité de directrice adjointe, à partir du 1^{er} janvier 2025.

Commentaire : M. Desjardins est arrivé après ce premier vote, auquel il n'a pas pris part. Pour les votes suivants, il y a donc 17 personnes.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

2. Demande de rattachement d'une UR de l'école nationale d'architecture de la Villette (Unité de recherche AMP – Architecture, milieu, paysage - <https://amp-ensapl.v.com/>)

L'ED a reçu une demande transmise par le Professeur Christian Pedelahore de Loddis. Les membres HDR de son UR ont dû quitter l'ED dans le cadre du rattachement de l'ENSA La Villette à la Comue Hesam en 2018. Or cette COMUE a été dissoute. Cette UR demande en conséquence à réintégrer notre ED. Cela concernerait 3 enseignants-chercheurs HDR ou professeurs.

Discussion : quelle participation financière pourrait être apportée à l'ED ? Les doctorants auraient le droit de se présenter aux contrats doctoraux.

Environ 10 inscriptions chaque année jusqu'en 2017.

E Gautier dit qu'on ne peut pas dire oui en l'état. A Avdeev dit aussi qu'il faut avoir plus d'informations.

Thématiquement, cela ne poserait cependant pas de problème.

Votants : 17

Non : 16

Oui : 1

La direction de l'ED va envoyer un courrier de réponse à l'ENSA La Villette afin de leur dire qu'en l'état, c'est impossible, mais que s'ils désirent qu'une convention soit signée entre Paris 1 et leur établissement, leur demande pourra alors être soumise de nouveau.

Les points à y faire figurer seraient :

- la participation financière pour la gestion des doctorants
- la participation de candidats aux contrats doctoraux
- le fait que le diplôme délivré relève d'une spécialité de l'ED, à savoir « aménagement »

3. Point sur les statuts de l'ED (Paris 1)

Du côté de Paris 1, des statuts ont été rédigés ; ils ont une valeur administrative au niveau de l'établissement. Du côté de SU, il s'agit d'un règlement intérieur, donc au niveau de l'école doctorale. Il y a une différence entre les deux établissements. Dont acte.

M. Avdeev : question sur la réinscription des doctorants : le directeur d'unité de laboratoire n'est pas sollicité. Il souhaiterait que cela soit possible. Cela n'est pas demandé dans l'arrêté sur le doctorat.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Autre question : les doctorants sont-ils obligés de signer leurs publications du nom de l'établissement, de l'ED et du laboratoire ? Réponse : de l'établissement et du laboratoire. L'école doctorale n'est pas concernée.

3^e question : quid de l'autorisation de diriger des recherches sans HDR à Paris 1 ? Il faudrait que ce soit indiqué sur le site de Paris 1, or ça ne l'est pas. La direction répond que ça n'est pas du ressort de l'ED.

4. Contrats doctoraux de Paris 1

Auront lieu le lundi 1^{er} juillet.

5 contrats doctoraux seront à attribuer.

5. Vote sur le choix du futur logo de l'ED

L'ED a organisé un concours pour son nouveau logo, ouvert aux doctorants. 16 logos ont été reçus. 5 finalistes ont été désignés par 73 doctorants qui ont voté en ligne, parmi 16 logos soumis. Ces 5 finalistes seront dotés d'un prix de 100 euros chacun et le lauréat d'un prix de 500 euros. Le lauréat est Thibaud Bagès. Félicitations et merci à tous les participants. Tous les logos ont été montrés aux membres du conseil, lequel a salué l'implication des participants et la qualité des logos reçus.

6. Information sur un cas de soutenance à l'ED interdite pour cause de plagiat

En décembre 2024, un doctorant de l'ED n'a pas pu soutenir sa thèse car le jury a constaté et signalé du plagiat. L'affaire a été instruite au niveau universitaire, avec rencontre avec le doctorant, la direction de la thèse, les membres du comité de suivi (occasion de rappeler l'importance de cette instance) et discussion avec les membres du jury.

D'où la recommandation suivante faite par l'ED aux DR : bien connaître les doctorants qu'on inscrit, surtout sans financement. Il est déconseillé de s'engager avec un doctorant avec lequel on n'a eu qu'un contact distant, par mails et sans avoir à minima lu son travail de M2 et bien échangé avec lui sur toutes les dimensions du travail de thèse.

Par ailleurs, l'ED, saisie de cas de plus en plus nombreux de directeurs souhaitant interrompre la direction de la thèse, recommande que ceux-ci doivent s'engager à les accompagner jusqu'à la soutenance du doctorat dans la mesure du possible.

7. Questions diverses

Dérogations : à partir de 2025, la date limite de réunion du CSI sera portée au 30 juin. Celle du 16 juin est jugée trop précoce par les élus doctorants. Elle avait été choisie depuis des années afin de

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

permettre aux doctorants étrangers de pouvoir se réinscrire avant l'été afin d'effectuer leurs démarches de permis de séjour notamment avant l'été.

Problème de réception des mails. Il est demandé à chacun (directeurs comme doctorants) de bien vérifier son adresse sur ADUM.

Pascal Rousseau, nouveau directeur du collège des ED à Paris 1.

Patrick Simon, DR à l'INED, peut bien co-diriger une thèse chez nous, si tant est qu'il n'est pas membre d'une autre ED, ce que la direction va vérifier auprès de lui.

La séance est levée à 18h30.